



L'intersyndicale IADE SUD Santé Sociaux, CGT s'inquiète de la situation au centre hospitalier de Roubaix.

En effet, prétextant les difficultés de recrutement d'infirmiers anesthésistes, la direction de l'établissement envisage l'embauche d'infirmier DE ayant suivi une formation en anesthésie dans une école privée belge « Léonard de Vinci ». Cette formation sur un an ne saurait être l'équivalent de notre DEIA. Si nous ne doutons pas des capacités exceptionnelles de nos camarades belges, nous ne doutons pas non plus des nôtres et de notre Diplôme d'Etat et là où il nous faut deux ans pour former un professionnel de l'anesthésie, nous doutons de l'équivalence des connaissances et des compétences acquises sur une seule année de formation et non validées par un diplôme d'Etat ou équivalent.

Cette porte entrouverte doit être refermée immédiatement, l'exclusivité de fonction réaffirmée par les tutelles elles mêmes (Ministères, HAS, ...) mais aussi par les acteurs de l'anesthésie bien évidemment, société savantes, syndicats professionnels infirmiers et médicaux.

Au delà, l'intersyndicale SUD Santé Sociaux / CGT demande au ministère, à l'ARS de couper court à cette dérive. Si l'excellence de la formation n'est plus à démontrer, la refonte exigée pour la gradation du diplôme doit être ici confirmée. Exigence certes mais au service de l'excellence...L'harmonisation voulue des diplômes de l'enseignement supérieur dans la communauté européenne ne doit pas servir de prétexte à la mobilité des travailleurs dans la zone Europe au seul titre du moins disant salarial.

Si un arrêt du processus n'est confirmé par les tutelles, l'intersyndicale SUD Santé Sociaux / CGT appellera la profession à la mobilisation.

Pour SUD-Santé
Olivier YOUINOU
Jérôme GUY

Pour Ufmict-CGT, collectif IADE
Bruno FRANCESCHI